

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ,
DE LA DIGITALISATION ET DE LA CULTURE
SERVICE DES TRANSPORTS

Aux président-e-s des CRT

N/RÉF.: OB/NW
V/RÉF.:

Neuchâtel, le 18 mai 2026

Consultation publique de l'horaire 2027

Madame la présidente de la Conférence régionale des transports,
Messieurs les présidents des Conférences régionales des transports,

Conformément aux dispositions fédérales, l'Office fédéral des transports lance la consultation publique du projet horaire des transports publics 2027, qui entrera en vigueur le 13 décembre 2026. La consultation se déroulera du 22 mai au 9 juin 2026 sur le site internet <https://www.tp-info.ch/fr>.

Les développements de l'offre en transports publics en 2025 et 2026 se sont concentrés principalement sur l'offre ferroviaire et les nouveaux horaires 2025 grandes lignes des CFF. En pleine cohérence avec le plan directeur cantonal des transports publics, partie bus en révision et nos objectifs du plan climat, les offres urbaines dans l'agglomération de Neuchâtel et en ville de La Chaux-de-Fonds seront sensiblement améliorées. Cette évolution suit la volonté d'un report modal fort sur les transports publics.

Au vu des problèmes récurrents de stabilité horaire pour les lignes urbaines du littoral (lignes 101, 102-107) des moyens supplémentaires seront alloués dès le 1^{er} juin 2026 pour la ligne 101 et dès le changement horaire pour la ligne 102-107. Ces mesures devraient atténuer les impacts des travaux sur voirie attendus dès ce printemps et sont complémentaires à la mise en place de la taskforce sur la vitesse commerciale des bus.

L'année horaire 2027 sera globalement une année de reconduction de l'offre. Les principales modifications se résument comme suit :

- Les courses trolleybus de la ligne 102-107 circuleront avec une cadence doublée entre Hauterive et Marin-Épagnier aux heures où la cadence est actuellement de 20 minutes entre les deux localités. Ainsi une cadence aux 10' sera assurée d'Est en Ouest de l'agglomération de Neuchâtel (du lundi au vendredi de 6h00 à 19h00 et les samedis de 9h00 à 18h00).
- Le réseau urbain du soir et du dimanche en ville de La Chaux-de-Fonds sera supprimé et remplacé par la prolongation du réseau de jour à la cadence demi-heure. Avec cette mesure, les boucles 352, 353 et 354 sont supprimées. Un réseau unique sera ainsi proposé simplifiant grandement la compréhension du réseau pour les usagers-ères. Cela contribuera à renforcer l'usage des transports publics lors des festivités en ville de La Chaux-de-Fonds qui sera capitale culturelle suisse en 2027. L'offre des lignes 310-311 et 312 reste identique à 2025.

En raison des délais de publication pour la consultation et du fait qu'il s'agit d'un développement de l'offre, les horaires publiés sur le site de la consultation ne tiennent pas encore compte de ces améliorations.

D'autres développements sont encore à l'étude et seront le cas échéant encore confirmés :

- Extension en soirée de la ligne 21.131 (Le Landeron – Lignières).
- Courses supplémentaires de la ligne 424 entre Cernier et Montmollin en fonction des nouveaux besoins scolaires et entre Montmollin et Rochefort.
- Mesures d'améliorations de la ponctualité des lignes 360-361.

Nous vous prions de nous faire part de vos remarques pendant la période de consultation directement sur le site <https://www.tp-info.ch/fr> ou par courrier postal à l'adresse du service des transports, Tivoli 22, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces projets horaires, tout en vous remerciant de l'attention portée à la présente.

Veillez agréer, Madame la présidente des Conférences régionales des transports, Messieurs les présidents des Conférences régionales des transports, nos salutations distinguées.

Le chef du service des transports



Dr. Olivier Baud

Copie : Communes

Entreprises de transports

Objectif:ne

Service de l'enseignement obligatoire (pour distribution aux cercles scolaires)

Secrétariat du DSDC

Secrétariat du DFFI